

## GUIDE DE REDACTION D'UN ESSAI

---

Le présent document vise à donner des points de repères généraux pour la rédaction d'un essai dans le cadre du séminaire « Lectures classiques et méthodologies en sciences du langage ».

### 1. Structure de l'essai

Un essai vous laisse plus de liberté concernant sa structure qu'un travail de séminaire ou une dissertation. Il y a néanmoins différents aspects à prendre en compte lors de sa rédaction. Il vous est donc conseillé d'adopter la structure ci-dessous pour votre essai.

**a. Introduction :** l'introduction a pour but de présenter de manière claire et concise la problématique abordée. Elle consiste en trois parties.

- *La première partie* introduit au sujet, en partant d'une perspective générale (plus vaste que le sujet lui-même), pour en arriver au sujet, qui constitue un aspect problématique de cette perspective générale que l'on vient d'évoquer (exemple : si vous avez à écrire un commentaire sur les relations économiques franco-allemandes actuelles, vous pourrez partir des relations franco-allemandes dans l'absolu, puis montrer en quoi les relations économiques actuelles en constituent un aspect à la fois spécifique et de première importance).
- *La deuxième partie* problématise le sujet. Elle reprend la question posée, sans la répéter à l'identique non plus (vous devez utiliser en partie vos propres mots, sans trahir le sujet posé non plus). Elle pose également les différentes questions qui découlent à vos yeux du sujet, en évoquant tous les domaines et toutes les problématiques que ce sujet vous paraît recouvrir.
- *La troisième partie* consiste en l'annonce du plan, en indiquant déjà les thèses centrales de votre analyse.

**b. Discussion de la question :** dans cette partie vous êtes libres concernant le format ; vous discutez et comparez les deux ou trois courants ainsi que les recherches des auteurs choisis.

- Évitez d'énumérer des points positifs et négatifs de chaque courant d'une manière cumulative : articulez-les, commentez-les. Cette partie de votre travail, comme le travail dans son intégralité, doit être guidée par un fil conducteur, une argumentation.
- Adoptez un regard critique sur les auteur-e-s que vous traitez et les recherches que vous mentionnez.

- c. Conclusion :** cette partie est destinée à faire le bilan de votre essai. Elle ne doit pas être un simple résumé. Elle consiste en deux parties.
- o La première partie rassemble les thèses centrales de votre commentaire, pour faire apparaître la plus-value de votre analyse mais aussi sa critique.
  - o La deuxième partie ouvre vers une nouvelle perspective à laquelle pourrait conduire votre commentaire, ou, à l'inverse, s'achève sur une sorte de « vérité générale » sur la question traitée et découlant de votre analyse.
- d. Bibliographie :** toutes les références mentionnées dans le travail doivent être listées dans la bibliographie ; inversement, la bibliographie ne doit contenir que les références que vous citez dans votre travail. Adoptez les conventions typographiques qui figurent à la fin de ce document.

## 2. Style et forme du rapport de recherche

### a. Style de rédaction :

- o Un essai n'est pas une dissertation : ne visez pas l'éloquence mais la clarté et la solidité de l'argumentation.
- o Choisissez les termes « techniques » avec soin, faites attention aux formulations maladroites qui obscurcissent vos propos.

Un exemple : "le phénomène d'apprentissage d'une L2 comporte beaucoup de caractéristiques linguistiques qui compromettent l'apprentissage de la langue souhaitée." Cette phrase n'est guère compréhensible : est-ce le phénomène d'apprentissage ou l'interlangue qui comporte des « caractéristiques linguistiques » ? Qu'entend-on par « caractéristiques linguistiques » ?

- o Lorsque vous faites des références à des recherches antérieures, soyez précis-e-s. Attention aux généralisations abusives du type « Les experts en linguistique s'accordent à dire que... », « Nombreux sont ceux qui... », etc. Dites à quelles recherches vous faites référence. De même, ne faites pas passer pour vôtres des idées que vous avez lues dans un article.
- o Nuancez vos propos : n'essayez pas de faire passer pour une évidence une affirmation que vous êtes censé prouver. Évitez donc des tournures de phrases du type « dans cet extrait, le phénomène x est flagrant, évident ».

### b. Forme :

- o Longueur : 3-5 pages (police : Arial taille 11, interligne 1,5 lignes).
- o Mise en page : numérotez les parties et les sous-parties de votre travail.
- o Langue : la langue de rédaction est le français ; pensez à vérifier l'orthographe, la syntaxe ainsi que la ponctuation avant de rendre votre essai.

### **3. Critères d'évaluation**

#### **Introduction**

Le sujet de la recherche est-il pertinent par rapport à la thématique du cours ? Est-il clairement énoncé ? Est-il argumenté de manière pertinente ? Le plan de l'essai est-il annoncé ?

#### **Discussion de la question**

La partie de la discussion de la question est-elle structurée de manière pertinente ? Les recherches exposées font-elles l'objet d'un regard critique ? La discussion proposée est-elle pertinente au regard de la question discutée ? Est-elle correcte ? Est-elle détaillée ?

#### **Conclusion**

Les thèses présentées font-elles l'objet d'une synthèse claire ? Les thèses font-elles l'objet d'une discussion critique claire et pertinente ? Les perspectives d'ouverture sont-elles énoncées ?

#### **Bibliographie**

La bibliographie contient-elle toutes et uniquement les références citées dans le rapport ? Le format typographique des références est-il correct ?

#### **Style et forme**

La structure de l'essai est-elle adéquate ?

Le style d'écriture est-il « scientifique » ?

Les affirmations sont-elles correctement nuancées ?

Les citations sont-elles pertinentes ?

L'orthographe, la syntaxe et la ponctuation du travail ont-elles été vérifiées avec soin ?

### **4. Consignes typographiques pour les références bibliographiques**

N'indiquez pas les références en bas de page : regroupez-les dans une partie « bibliographie », à la fin de votre travail.

#### **a. Citations dans le corps du texte**

*Mention dans le texte :*

« Nous adopterons l'hypothèse de Giacobbe (1992), selon laquelle... » ;

« Le lexique se construit chez l'apprenant sur la base d'hypothèses (Giacobbe 1992). »

*Citation brève :*

« L'hypothèse que nous adoptons est que le lexique est "une construction hypothétique de l'apprenant" (Giacobbe 1992 : 61). »

*Citation longue (trois lignes ou plus) :*

« Giacobbe (1992) propose une conceptualisation intéressante du lexique chez l'apprenant :

L'hypothèse de départ est que le lexique n'est point une liste de lexèmes préconstruits à mémoriser, mais, à l'égal de la grammaire, une construction hypothétique de l'apprenant. Dans ce sens, des systèmes de règles de construction de lexèmes doivent être mis en œuvre pendant le développement de l'interlangue au même titre que les systèmes syntaxiques. (Giacobbe 1992 : 61)

Nous adopterons cette hypothèse comme point de départ de notre travail. »

*Citation d'un-e auteur-e cité-e par un-e autre auteur-e :*

« Il est important de se rappeler que « l'apprenant n'est pas forcément conscient du fait qu'une règle est critique pour lui » (Klein 1989 : 193, cité dans Giacobbe 1992 : 43). »

**N.B. 1 :** La présence de citation doit être pertinente. Par exemple, inutile de dire : « Pour Giacobbe (1992), « l'apprenant d'une langue étrangère est un locuteur particulier » (p.13). »  
→ D'une part, il est loin d'être le seul, mais surtout, la citation littérale n'apporte rien.

**N.B. 2 :** Essayez de remonter aux sources, i.e. évitez de citer l'auteur-e x en 2000 qui affirme quelque chose qui a déjà été dit par y en 1980.

## **b. Bibliographie**

Listez les références dans l'ordre alphabétique. S'il y a plusieurs entrées pour un-e même auteur-e :

- L'auteur-e individuel-le précède plusieurs auteur-e-s ;
- Les publications d'un-e même auteur-e (des mêmes auteur-e-s) suivent un ordre chronologique (commencez avec la publication la plus ancienne) ;
- Les publications d'un-e même auteur-e (des mêmes auteur-es) portant la même date sont suivies des lettres a, b, c, etc. Exemple : Mori, J. (2004a): [...].

*Article d'une revue :*

Galatolo, E. & Traverso, V. (2007): Analyse multimodale d'une activité professionnelle: l'utilisation des bons de commande dans un restaurant. *Bulletin Suisse de Linguistique Appliquée* 85, 33-58.

*Article d'un livre :*

Markee, N. (2007): Invitation talk. In Z. Hua, P. Seedhouse, L. Wei & V. Cook (éds.), *Language Learning and Teaching as Social Inter-Action*. Basingstoke/New York: Palgrave, 42-57.

*Monographie :*

Giacobbe, J. (1992): *Acquisition d'une langue étrangère: cognition et interaction. Etudes sur le développement du langage chez l'adulte*. Paris: CNRS.